

Relation d'enquête et problèmes méthodologiques dans les études ethnographiques sur les pratiques sportives

Antoine Guillaume Marsac

Maître de conférences, Université de Bourgogne
Laboratoire Socio-psychologie et Management du sport
France

RÉSUMÉ

Cet article analyse et discute des apports méthodologiques de l'ethnographie pour les études consacrées aux sports. Il présente les étapes les plus ordinairement franchies par les chercheurs et leurs significations dans la relation d'enquête ainsi que les difficultés rencontrées dans les publications scientifiques. En observant les sportifs, l'ethnographe compose une trame narrative des faits où il traque le particulier pour extraire le sens de ces activités. Ses travaux contribuent à renouveler l'approche de ces objets. L'implication du chercheur auprès des pratiquants imposerait de recourir à des méthodes spécifiques pour dépasser l'étude de cas (mode innovant de recueil de données, comparaisons).

MOTS CLÉS : ethnographie, pratiques sportives, relation d'enquête, comparaisons.

ABSTRACT

This paper analyzes and discusses the methodological contributions of ethnography for studies of sports. It presents the steps most commonly crossed by researchers and their meanings in relation to investigation and the difficulties encountered in the scientific literature. Observing the sport, the ethnographer composed a narrative of facts where the individual tracks to extract the meaning of these activities. His work contributed to renew the approach of these objects. The involvement of the researcher to require practitioners to use specific methods to overcome the case study (mode of data collection, comparison).

KEYWORDS: ethnography, sporting, relation to investigation, comparison.

RESUMO

Este artigo analisa e discute as contribuições metodológicas da etnografia para o estudo do desporto. Apresenta os passos geralmente mais encontrados pelos investigadores e os seus significados em relação à pesquisa e às dificuldades encontradas na literatura científica. Ao observar os desportistas, o etnógrafo compõe uma narrativa de factos onde acompanha o significado dessas atividades. O seu trabalho contribui para renovar a abordagem desses objectos. O envolvimento do investigador com os profissionais exige o uso de métodos específicos para superar o estudo de caso (modo inovador de recolha de dados, comparações).

PALAVRAS-CHAVE: etnografia, desportivo, relação com a investigação, comparação.

Introduction

En ce début de millénaire, malgré les crises économiques successives, le loisir tend à devenir l'un des secteurs d'activités les plus prospères. Le développement du sport, par exemple, est devenu un phénomène planétaire. Mais paradoxalement, dans le vaste domaine des études ethnographiques, les enquêtes sur le loisir apparaissent encore en marge de la production scientifique. En France, le sport fait l'objet de manifestations de rejets de la part des anthropologues français jusque dans les années 1970 (Segalen, 2008). Cependant, par la suite, les mutations et les phénomènes

d'acculturation des chercheurs en sciences sociales aux mondes contemporains (Becker, 1973) marquant cette discipline et le poids représenté par le sport dans la société ont profondément changé la donne. La production d'enquête ethnographique s'est considérablement accrue depuis deux décennies (Bromberger, 2004).

Au regard de ce contexte, le sport apparaît comme un objet de connaissance de la société (Apadurái, 2001) et son étude appelle une démarche rigoureuse pour suivre les pratiques et les pratiquants. Cet arti-

cle a donc pour ambition de questionner les normes et manière de faire des ethnographes. Comment la démarche ethnographique s'opère-t-elle ? Quelles sont les difficultés rencontrées et quelles sont les méthodes privilégiées par les scientifiques ?

Il s'agira d'une part de poser les problèmes méthodologiques et épistémologiques (voire existentiels) de l'enquête empirique dans le contexte des études publiées sous forme d'article et, d'autre part de donner un aperçu des modes d'analyse et d'écriture en sciences sociales retraçant le compte-rendu de l'enquête. Les techniques de l'ethnographie doivent d'abord être présentées pour comprendre les spécificités d'une étude de ce type sur le sport. Traditionnellement, pour l'ethnologue, la relecture du carnet de terrain aide à construire le recul nécessaire sur ses données. Elle a pour but de resituer l'ethnographe dans sa démarche épistémique (Bruner, Turner, 1986) car cette localisation volontaire permet de participer aux activités des personnes observées et de noter les observations dans le journal d'enquête. L'anthropologie introduit des méthodes comparatives propres à ces enquêtes de terrain. La sociologie des pratiques est venue compléter cette démarche en répondant à la question posée par la formation des étapes d'une recherche ethnographique sur le sport.

L'étude des phénomènes d'ancrage permet de tester la pertinence du système d'analyse, de l'idéaltype ancré (Hugues, 1996), des méthodes d'enquête mais également de dégager des questions, des pistes de réflexion permettant d'enrichir le travail du chercheur. Une description ethnographique en situation suit ces parcours de vie et permet de comparer le discours et les pratiques. La dimension socio-culturelle des situations et des expériences menées avec les acteurs peut ainsi être restituée (Frazer, 1923). Cette démarche permet d'étudier la façon dont sont reçues les conduites des acteurs dans le compte-rendu d'enquête.

Articulant une approche empirique et une approche théorique, ce texte met en évidence les principaux problèmes méthodologiques rencontrés lors des études ethnographiques menées sur le sport : la quête de l'information, son recueil, sa transcription puis la comparaison.

1. Methodes

Les définitions participent à l'exposition des méthodes en ethnographie. Dans ce cas, définir constitue un instrument de rupture contre l'emploi de termes du sens commun pour mieux construire l'objet de la recherche. Notre intention est d'exposer les principaux problèmes méthodologiques posés lorsque le chercheur s'adonne à ce type de démarche. Il s'agit de mettre en évidence les principaux biais de l'observation participante et de porter une réflexion sur l'exposé des données, leur traitement à travers les modes d'administration de la preuve. Les œuvres d'auteurs classiques ayant apporté une contribution majeure à ces questions seront convoquées pour ana-

lyser comment l'ethnographe construit son interprétation des faits. Il s'agira de s'appuyer sur ces apports pour éclairer la démarche méthodologique la plus couramment utilisée dans les recherches de ce type sur le sport.

L'ethnographe est considéré comme un chercheur s'adonnant à l'observation directe des acteurs et qui produit des comptes-rendus de descriptions brutes. Ainsi, Lévi-Strauss définit l'ethnographie comme « l'observation et l'analyse des groupes humains considérés dans leur particularité (souvent choisis, pour des raisons théoriques et pratiques, mais qui ne tiennent nullement à la nature de la recherche, parmi ceux qui diffèrent le plus du nôtre), et visant à la restitution, aussi fidèle que possible, de la vie de chacun d'eux. » (1958, p. 126).

Ici, les techniques de l'entretien auprès d'acteurs sociaux pour le recueil de données ne sont pas la principale source car la méthode ethnographique, bien que difficile à mener à cause des modes d'accès à l'information auprès des groupes humains, prédomine. La production de discours comme construction sociale émane de différents filtres. La collecte de données passe par la subjectivité du chercheur. La volonté d'intervenir au sein de ces groupes se fait sentir au moment où les acteurs cherchent à contrôler l'enquête. Dans ce cas, l'exigence du travail de terrain nécessite un arbitrage permanent entre les valeurs de l'observateur et celles des pratiquants (Leservoisier, Vidal, 2007). Mais en s'imprégnant des cadres sociaux des personnes étudiées, ne s'enferme-t-on pas dans une subjectivité qui caractérise notre propre rapport au monde ? Aussitôt, le dilemme de l'objectivité totale et de la sensibilité heuristique de la subjectivité liée à l'informateur issu de groupes humains étrangers ressurgissent dans l'interprétation. On approche alors d'un des écueils qui menace la recherche ethnographique : l'empirisme naïf¹. Pourtant, la maîtrise du sens pratique, ce que dans l'univers sportif, on nomme avec Bourdieu (1972) « *la connaissance par corps* », peut être conçue comme un préalable nécessaire à la relation d'enquête, à condition d'être objectivée dans une des deux colonnes du carnet de terrain.

L'ethnographe étudie les pratiques sociales en observant les acteurs *in situ*. S'agissant de pratiquants sportifs, l'ethnographe compose une trame narrative dont la pratique particulière décrite est simultanément un matériau qui engage l'observateur dans une possibilité qui lui est offerte de produire une théorisation anthropologique de portée universalisante (Levi-Strauss, 1958). Cette science sociale se distingue dès lors des démarches hypothético-déductives qui privilégient un mode d'administration de la preuve dans

¹ Au fur et à mesure de son intégration dans les groupes étudiés, le chercheur dépend de leur fonctionnement au point d'adhérer à certains de leurs points de vue. En partageant des vues sur la pratique avec les personnes enquêtées, le chercheur court le risque d'une projection sur le compte-rendu de la recherche. N'étant plus à même de valoriser ses outils et ses méthodes, celui-ci n'a plus qu'une alternative : quitter le terrain en restituant ce qu'il a perçu.

laquelle la falsification d'énoncés préconstruits tient une place centrale (Chalmers, 1987). Nous supposons que la comparaison serait un des prolongements de la collecte de données brutes.

Spécifiquement, Durkheim dans *les règles de la méthode sociologique* pense que la comparaison n'est pas une méthode nouvelle et à part de la sociologie : «La sociologie comparative n'est pas une branche particulière de la sociologie ; c'est la sociologie même, en tant qu'elle cesse d'être purement descriptive et aspire à rendre compte des faits.» (Durkheim, 2005 : 137). Il y aurait donc un lien entre les questions posées et les pratiques des acteurs en situation². Introduire le lointain dans le proche passe par l'usage de la comparaison raisonnée (Laferté, Renahy, 2003). Durkheim (2005) prône le modèle de la «variation concomitante» tandis qu'E. C. Hugues compare le sens de ses observations (Hugues, 1995). Mais, cette difficulté peut être amortie par l'inter-connaissance et la réflexivité qui visent à restituer le point de vue des acteurs et celui de l'observateur. Il s'agit pour le chercheur d'objectiver à la fois sa propre subjectivité et celle des enquêtés. Le chercheur s'insère dans une situation organisée, plaçant l'individu dans une position spécifique par rapport au monde physique et aux groupes dont il ne fait pas partie. Dans bien des cas, la posture ou la connaissance «indigène» du monde est considérée comme un obstacle à son objectivation (Wacquant, 2000). De ce point de vue, en considérant la posture découlant de cette relation tissée avec les acteurs, on a vite fait de passer à un « jeu de rôles ». Raymond Gold (2002), anthropologue américain, s'y attarde dans son article fondateur. En s'inspirant de ses expériences, il dresse une typologie interactionniste de la place du chercheur dans l'enquête de terrain. Il distingue quatre types qu'il oppose deux à deux : le pur participant du participant comme observateur, le pur observateur de l'observateur comme participant. Ces figures correspondent à des postures différentes dans l'implication de l'enquêteur. Les types purs (participant et observateur) renvoient au cas où la recherche se limite aux interactions avec les personnes enquêtées et au déroulement d'étude sans relation avec ceux que l'on observe. Les deux autres types privilégient l'une ou l'autre de ces démarches. Au regard de cette typologie, l'implication de l'ethnographe sur le terrain se situe dans la catégorie du participant comme observateur. Elle présente la particularité de retracer *in situ* les étapes de la démarche avec les enquêtés. Les moments passés avec les acteurs procèdent d'une relation restituée dans les données présentées dans ce travail. Ce rôle social permet d'assurer le lien entre les questions que l'on se pose soi-même et la pratique d'acteurs en situation³.

² L'emploi de la première personne est un choix narratif ; voir à ce sujet (Sardan, 2000).

³ L'emploi du « je » est un choix signifiant que : le chercheur est partie prenante des actions observées et qu'il entre en interaction avec ses informateurs. Voir Sardan, (2000 : p. 445).

2. Resultats

2.1. Contexte et opérationnalisation de l'enquête en milieu sportif

Les sports sont fréquemment appréhendés, en ethnographie, au travers des usages sociaux des pratiques. Une relation étroite s'instaure entre l'activité, le lieu d'évolution et les groupes sociaux étudiés. Depuis une vingtaine d'année, les activités physiques sont devenues un objet de connaissance tant pour les contenus d'éducation sportive que pour la recherche. Mais comment les pratiques locales souvent cantonnées dans les cultures régionales sont-elles redevenues des activités sportives à la mode ? Si les jeux traditionnels ont pu constituer un vaste domaine d'étude, la revitalisation de ces activités ancestrales en des pratiques contemporaines suscitant un certain regain et ses effets sont demeurés un point aveugle de la réflexion sur les cultures sportives. Les historiens du sport spécialisés dans les sports de combat se sont penchés sur ce mouvement de réhabilitation des techniques dans des objets de recherche circonscrits (arts martiaux, transpositions technologiques). Les anthropologues se sont également saisis de ces questions sans pour autant s'en tenir à une perspective exclusivement mémorielle. Ils ont introduit, par exemple, une démarche de transpositions technologiques dans les aires culturelles touchées par l'épuisement de ces pratiques. A l'instar de ces auteurs, on ne peut considérer d'emblée les sports dits « ancestraux » comme des traditions définitivement éteintes. Pour saisir l'évolution des modalités de pratique, il s'agit de s'inspirer du programme de recherche élaboré par Defrance (1989) sur les schismes sportifs dans lequel ce dernier étudie l'influence des facteurs culturels sur les « nouvelles » modalités de la course à pied (courses hors stades). Cette démarche permet de comprendre comment l'univers d'un même sport est traversé par des clivages sociaux et des oppositions internes. Cela se traduit par une scission entre des manières divergentes de pratiquer une même activité (Damo, 2007). Nous supposons que la différenciation de ces usages des techniques serait liée au rapport à l'espace des pratiquants de sport et formulons l'hypothèse d'une méthodologie spécifique susceptible de comprendre l'évolution des activités sportives. Cette approche diverge des démarches hypothético-déductives qui privilégient un mode d'administration de la preuve calqué sur les sciences expérimentales.

Mais au préalable, présentons les étapes d'entrée de l'ethnographe à l'origine de la relation d'enquête.

2.2. Genèse de la relation d'enquête dans les études ethnographiques

Un informateur au début de l'enquête se montre souvent disponible pour répondre aux questions posées par le chercheur. En effet, lorsqu'on enquête, il est fréquent que ce dernier doive faire face à la méfiance des locaux, peu habitués à être interrogés. Il doit donc

privilégier le rôle d'enquêteur à l'écoute des pratiquants pour déceler dans le discours des marques de l'évolution de ses pratiques sous la double influence des groupes (Rial, 2008). L'entrée par le contrat tacite passé avec les acteurs sollicités constitue la première étape de l'enquête. Mauss affirmait : « L'objectivité sera recherchée dans l'exposé comme dans l'observation. Dire ce qu'on sait, tout ce qu'on sait, rien que ce qu'on sait. Éviter les hypothèses, historiques ou autres, qui sont inutiles et souvent dangereuses. » (1950 : p. 7)

Le problème méthodologique pose d'abord la question de la relation d'enquête auprès des acteurs. La participation de l'ethnographe à la vie des acteurs devient dès lors un dilemme pour l'ethnographe : s'engager auprès des acteurs ou se détacher de leurs préoccupations ?

Les enquêtés sont pour la plupart dans une relation de curiosité vis-à-vis de l'enquête. Ils se posent des questions quant aux objectifs de l'ethnographe. Pourquoi est-il là ? Comment procède-t-il ? A quoi ça lui sert ?

L'ethnographe conscient des effets subjectivant de son implication sur le terrain doit pratiquer le décentrement. Durkheim (1912) considère que le fait social ne peut se définir par sa généralité à l'intérieur de la société. Il envisage le fait social comme ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel il s'impose à lui. Les discours des personnes observées peuvent, par exemple présenter des propriétés relevant de cette définition. L'ethnographe doit prendre du recul par rapport à ce que lui disent les acteurs. De ce fait, sa méthode doit intégrer deux caractéristiques d'une posture scientifique. D'abord, l'extériorité par rapport aux consciences individuelles. Ensuite, l'action coercitive qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur ces mêmes consciences doit être minimisé par son retrait du terrain dès l'instant qu'il considère qu'il s'engage trop auprès des acteurs.

L'ethnographie repose sur l'observation de ces situations dans l'initiation à une pratique sportive. Le recueil de données a consisté à interagir avec ces acteurs et à les interroger en situation de pratique puis à noter ce qu'ils retiennent de leur expérience. En réitérant cette démarche, il est possible de s'insérer dans un groupe.

2.3. La place de l'ethnographe au sein des groupes observés

Lors de l'enquête auprès des participants, le chercheur se trouve forcément impliqué dans des « dynamiques de groupes restreints » (Anzieu, Martin, 1968). La question de l'implication de l'enquêteur se pose lorsque ce dernier n'est plus seulement extérieur. Dans ce contexte, la démarche ethnographique accorde une place centrale au point de vue des acteurs observés. S'intéresser à ce qui fait sens aux yeux des sportifs

est une possibilité heuristique pour tenter d'éclairer l'origine des contradictions méthodologiques qui caractérisent aujourd'hui les pratiques ethnographiques. L'observateur demeure pris dans une confrontation avec les règles ordinaires du quotidien et les convictions des acteurs. Il doit régler son attention pour ne pas compromettre sa relation avec les acteurs.

Au fil des jours les gestes ordinaires des acteurs le sont de moins en moins pour le chercheur. En effet, la recherche d'une méthodologie propre aux pratiques se heurte à l'installation de routines au quotidien. De ce fait, l'ethnographe a souvent l'impression qu'il ne se passe rien de véritablement significatif. Les scènes se déroulant sous ses yeux ont un arrière goût de déjà vu. Ses sentiments oscillent entre la sensation de vide et la frustration de ne pas écrire ce que l'on voit dans un journal de terrain. Dans ces moments, se trame l'essentiel : les routines, l'ensemble des habitudes propres aux acteurs, la trame des expériences... L'implication est soumise à la lecture du monde qui est le produit d'expériences vécues. Cette implication pose le problème du réglage de la proximité avec les acteurs. Elle constitue une difficulté, en même temps que

Le point de départ de l'enquête est une question posée à propos des pratiques locales. Mais la « localité » n'est jamais suffisante pour étudier les processus complexes induits par l'arrivée du tourisme dans les champs de l'ethnologie et de la sociologie.

En restituant les fondements méthodologiques de l'enquête, je vais m'attacher à décrire le contexte de pratiques.

1.4. Une filiation méthodologique entre l'ethnologie et les usages sociaux du corps

L'ethnologie du corps étudie la corporéité, notion utilisée pour entrer dans le domaine de la santé. Il s'agit d'illustrer ce cours par des contributions mettant en exergue ce statut du corps et ses fonctions. Les gestes et les postures ne relèvent pas uniquement du biologique mais une « série d'actes traditionnels efficaces » qui renvoie à un ancrage culturel (Amselle, 2001). Ils relèvent de l'éducation car ils constituent un révélateur de l'appartenance à un groupe. Mauss dans *Sociologie et anthropologie* (1950) remarque que l'homme utilise son corps comme « le premier et le plus naturel des instruments ». Les gestes accomplis ne sont pas uniquement des actes physiologiques mais une éducation en actes. Mauss relève que le corps est un outil. Il montre que les gestes accomplis ne sont pas uniquement des actes physiologiques mais qu'il existe une éducation à la marche, aux nages... A travers les techniques du corps, l'incorporation signifie qu'aucun geste accompli n'est naturel. Le texte fondateur sur les techniques du corps et l'exemple de l'obstétrique développé par Mauss prouvent que les techniques utilisées sont des marqueurs des sociétés. Il s'agit d'enquêter en pratiquant les mêmes activités que les populations que l'on étudie. Le corps a un langage, une

intelligence propre capable de « mettre en branle » les croyances les plus affirmées. L'évolution des techniques du corps est un exemple évocateur. A travers les techniques du corps, l'exposition aux souffrances, les blessures sont ouvertures au monde et structures du social dont elles sont la forme incorporée.

La notion de rapport social permet de penser la dynamique de ce système. On parle d'ethnographie lorsqu'on opère une restitution des spécificités des cultures que l'on décrit. Le texte de Mauss dans *Les techniques du corps* décrit les cultures polynésiennes. L'observation des populations aboutit aux typologies qui sont des classements de groupes selon des critères ethnologiques pertinents (positions sociales, fréquence de la pratique...), récurrences des gestes et habitudes de consommation. En suivant Durkheim (1912), étudier le corps, c'est faire une ethnologie attentive à l'éducation, aux variations et aux réactions du corps car « le corps est facteur d'individuation », possède un rôle de distinction entre les individus. Mais la critique que l'on peut lui adresser, c'est qu'il enferme le corps dans l'organicité. Mauss ouvre des pistes de description plus fine. Ses continuateurs optent pour des champs de recherches différents : Il existe une césure anthropologique chez Bourdieu (1972) entre un corps énergétique (marqué par la corporéité en milieu populaire) exaltant la force physique et un corps sain avec la demande plutôt bourgeoise de produire un hygiénisme chargé de symboles. Levi-Strauss propose un inventaire des « techniques du corps » de Mauss. Pour lui, l'organisme constitue une structure symbolique (Levi-Strauss, 1958, p. 36). Il voit dans l'homme un produit de son corps : « *c'est l'homme qui a su faire de son corps un produit de ses techniques et de ses représentations* ».

1.5. La centralité de l'ethnologue dans les études sur le sport

Lorsque l'on mène une enquête sur le sport au plus près des faits, on s'aperçoit qu'une enquête ethnographique s'avère nécessaire pour saisir les relations entre les groupes sociaux s'adonnant aux pratiques observées. La figure de l'informateur principal apparaît dès lors comme incontournable. La démarche ethnologique renouvelle le point de vue sociologique sur le sport par le recours à l'ethnographie. Elle étudie l'activité en insistant sur l'espace et les apprentissages des sportifs à travers la terminologie usitée. Il s'agit davantage de décrire une situation contemporaine (celle des sports qui s'implantent en ville), que de mettre en avant des transformations sans en identifier clairement l'origine. Chercher les facteurs conduisant les pratiquants de ces activités à naviguer en ville permettrait d'expliquer ce phénomène, ou tout du moins d'en comprendre le contexte originel par l'étude des pratiquants. En s'effectuant à diverses échelles spatiales, la transmission des règles propres à l'activité se structure entre les modes de socialisation et le contexte d'activation des dispositions. Dès lors, cette démarche

est soumise à l'effort de réflexivité qui engage le chercheur en ethnologie sur le terrain de la production des savoirs. L'intérêt du regard ethnologique réside dans l'influence de facteurs de socialisation dans les règles interne aux groupes. Le développement de rituels dans les pratiques participe de la variation des appropriations culturelles des gestes et des postures (Wacquant, 2000). Ainsi, il y a un impact des modes de socialisation des enseignants comme des élèves sur leur rapport au savoir en considérant les espaces investis. Les allers-retours entre le terrain et les lectures ont fait émerger une distance avec les pré-supposés de départ (par exemple les pratiques exclusivement urbaines). La démarche comporte le biais de la reconstitution et de l'écriture différée et pose le problème de l'administration de la preuve. L'implication sur le terrain situe ce travail dans l'observation-participante, ce qui a été développé dans les deux dernières parties.

Les conditions de formation de ces modalités dans l'espace s'appuient ici sur cette phrase de Mauss (1950, p. 470) : « *Le domaine du social, c'est le domaine de la modalité* ». L'objectif de ce travail est de montrer comment une activité se déroulant à l'origine dans un milieu naturel change de sens, à mesure que l'espace, l'instrumentation et les codes de conduites des pratiquants évoluent. Dans un travail de thèse (Marsac, 2008) soutenue en France, il s'agissait de comparer ces usages à partir des particularités de chaque site dans la nature et en agglomération et de rendre compte des usages sociaux du sport par les groupes de kayakistes. Il fallait s'attacher à décrire comment des kayakistes s'organisent entre eux pour produire ces usages et compare leurs pratiques entre elles au sein du champ du canoë-kayak⁴. Une grille de lecture usitée s'est inspirée de l'ethnographie des « techniques du corps », telle que Mauss (1950) conçoit le continuum de l'ethnologie et de la sociologie. Les pratiques compétitives sont appréhendées, à travers les modalités distinctes (slalom...). Une relation systématique s'instaure entre l'activité, le lieu, l'apprentissage et les groupes sociaux étudiés.

La démarche ethnologique offre la possibilité de collecter puis de mettre en relation des caractéristiques techniques et symboliques similaires des modalités d'une même pratique. En cela, elle supplante une sociologie du sport qui fournit trop souvent une analyse à partir de méta-concepts. En somme, l'ethnographie permet véritablement au chercheur de changer de point de vue sur le monde, faisant taire ses prénotions.

1.6. Les difficultés de l'ethnologue face à l'objet « sport »

A la suite de Levi-Strauss (1946) des générations d'anthropologues ont opposé l'objectivité de l'écriture

⁴ Amorcée à partir du spectre des transformations, l'étude se fonde sur l'existence d'un état antérieur qu'une situation contemporaine vient réactualiser.

ethnographique et la rigueur des méthodes sur lesquelles elle reposait à la subjectivité des relations de voyages, têt rangées au rang de divertissement futile.

Trois principes régissent la condition ethnographique : l'unité de temps et de lieux même si les allers-retours sont toujours possibles. Ensuite, les problèmes pour restituer tout et collecter les matériaux apparaît avec le paradoxe de la richesse (car l'interprétation est toujours différée). Enfin, les temps de la recherche sont compressés. La distance entre les acteurs et l'ethnographe est aujourd'hui plus difficile à appréhender du fait d'un accès différent à l'information. Cette situation serait due à l'impact de la globalisation culturelle (Apadurai, 1996). Raveneau (2008) considère que l'enquête ethnographique est certainement la plus à même d'apporter un éclaircissement sur les modalités concrètes, et non plus hypothétiques, de la globalisation culturelle, il s'agit ici de se centrer sur les conditions d'enquête dans un milieu inconnu et en même temps marqué par la diffusion de codes liés aux canons culturels dominant issus des préceptes des cultures occidentaux. Cette entreprise de présentation de soi doit favoriser l'accès au terrain (le lieu et la population d'enquête) en autorisant à objectiver l'expérience et le sens intersubjectif de la pratique *in situ*. Mais des difficultés d'accès au terrain tiennent au fait que l'organisation de la pratique est subordonnée au principe de libre accès. La propriété des acteurs leur confère le pouvoir d'interdire aux chercheurs de travailler. Le droit d'entrée dans le quartier et par conséquent l'usage de leur habitation leur octroie le droit d'accepter ou non le travail de l'enquêteur. Il faut préciser que l'enquête est souvent menée par un expert en sport et que ce point de départ a une importance significative dans la façon dont sont décrites les interactions. En effet, le chercheur averti dispose de plus de distance que l'enquêteur naïf dans la mesure où il ne prend pas partie pour un groupe social dont il est dépendant pour obtenir l'information. Mais cette relation entre le chercheur et ses informateurs ne se réalise qu'à partir du moment où l'immersion sur le terrain favorise une compréhension des mécanismes sociaux et des cultures au quotidien.

Malgré l'originalité de cette approche, il apparaît que ce regard ethnographique se détache peu à peu des représentations collectives⁵ auxquelles il est souvent associé. Aussi précieuses que peuvent être les données recueillies, on ne peut s'en contenter. Le véritable apport de cette démarche réside dans l'interprétation de ce que l'on observe dans la récurrence des situations. Il est alors permis d'élaborer des liens avec ce que l'on sait dans un jeu de question/ réponse avec le terrain en y incluant une démarche comparative. Mais se pose la question cruciale de délimiter ce qui est possible d'étudier et de la base de comparaison. Il

⁵ On associe souvent à l'ethnographie une image de méthode laborieuse dans laquelle l'ethnologue pénètre dans un « monde » extérieur au sien alors qu'en réalité, le chercheur, familier ou non de son terrain, doit d'abord s'astreindre à noter ce qu'il voit, ce qu'il entend pour ne pas fonder ses analyses sur des jugements tronqués...

y a donc un lien entre les questions posées et les pratiques des acteurs en situation⁶. Introduire le lointain dans le proche passe par l'usage de la comparaison raisonnée entre les pratiques.

2.7. Dimension comparative dans les espaces et modalités de pratique

Les approches comparatives sont des méthodes visant à soulever des problèmes plus généraux que la seule étude de cas ne pourrait produire. Mais qu'entend-on par comparaison ? Il s'agit de comparer des propriétés fondamentales similaires dans un même système symbolique. Dans les enquêtes en sciences du sport, ces approches sont utilisées soit à l'échelle d'une pratique soit pour examiner les rapports de ressemblance ou de différences entre deux activités. Il s'agit de saisir des récurrences entre deux organisations de pratiques sportives. Ces études comparatives visent à dégager des régularités, des correspondances ou des invariants dans le fonctionnement des systèmes sociaux. Aujourd'hui, les recherches comparatives dans le champ des sciences sociales appliquées au sport se développent notamment autour de trois axes : la sociologie comparative, l'histoire des pratiques ou des institutions et l'ethnologie. Dans cette dernière discipline, le raisonnement se construit par l'expérience de l'enquêteur et une posture compréhensive au sein des sociétés. Le mode d'enquête recouvre des focales différentes (confrontation d'approches, recueil des interactions entre acteurs). Cette contribution questionne la pertinence et les limites de cette approche comparative des pratiques sportives.

Il s'agit de caractériser les pratiques en utilisant une posture ethnologique classique mêlant description et interprétation qui se démarque des études de cas trop historique et analytique. Ensuite, j'ai remarqué que dans le foisonnement des enquêtes et des commandes, les études comparatives consacrées aux sports de nature ont été relativement peu développées. Le comparatisme a ici un double intérêt : heuristique et opérationnel. Après un retour sur l'apparition des approches comparatives en sport, il s'agira d'appréhender les perspectives de recherche pour questionner l'utilité des enquêtes universitaires à destination du mouvement sportif. Cela permet d'analyser la genèse d'études comparatives sur en sciences du sport. La comparaison devient alors une solution pour pallier aux écueils de l'ethnographie.

1.8. Opérationnalisation de la comparaison dans les études sur le sport

L'objectif de cette dernière partie est de revenir sur les modalités empiriques de la méthode comparative,

⁶ L'emploi de la première personne est un choix narratif ; voir à ce sujet Sardan (2000).

dans la conceptualisation en termes ethnologiques. Cette science sociale a pour finalité la comparaison entre systèmes d'organisation sociale mais aussi l'étude des dimensions symboliques des pratiques. La posture intellectuelle de l'acteur / observateur est assez répandue en sociologie du sport. Comparer repose sur un mode d'intelligibilité de la réalité (Vigour, 2005) qu'il s'agit de caractériser dans sa genèse et à l'échelle des sciences sociales du sport. Il faut donc souligner les spécificités du comparatisme, ses fondements, ses propriétés et l'explicitation raisonnée de la démarche comparative.

Pour comprendre l'avènement des études comparatives en sciences sociales du sport, la genèse implique ici de déceler, dans le foisonnement des recherches, les conditions sociales d'émergence de l'ethnologie. Cette genèse des recherches sur les pratiques sportives retrace les conditions d'émergence d'une science, au sein d'un champ de savoirs pluridisciplinaires. Si l'apparition tardive des ethnologues dans le champ des études sur le sport explique le faible nombre de contributions de ce type sur le sport : à peine une cinquantaine de 1975 à 2009 (Segalen, 2008), la genèse nécessite de rompre avec le sens commun, en revenant sur les démarches méthodologiques. Comme l'indique Bourdieu, la genèse s'inscrit dans un espace des possibles : « il n'est sans doute pas d'instrument de rupture plus puissant que la construction de la genèse : en faisant ressurgir les conflits et les confrontations des premiers commencements et, du même coup, les possibles écartés, elle réactualise la possibilité qu'il en ait été (et qu'il en soit) autrement et, à travers cette utopie pratique, remet en question le possible qui, entre tous les autres, s'est retrouvé réalisé » (Bourdieu 1972).

Dans tous les cas, la mise en place d'un dispositif d'enquête reposant sur l'observation de pratiquants s'inscrit dans une démarche empirique menée à une échelle restreinte (Grossi et al., 2006). Malgré l'originalité de cette approche, il apparaît que ce regard ethnographique se détache peu à peu des représentations collectives⁷ auxquelles il est souvent associé. Aussi précieuses que peuvent être les données recueillies, on ne peut s'en contenter. Le véritable apport de cette démarche réside dans l'interprétation de ce que l'on observe dans la récurrence des situations. Il est alors permis d'élaborer des liens avec ce que l'on sait dans un jeu de question/ réponse avec le terrain en y incluant une démarche comparative. Mais se pose la question cruciale de délimiter ce qui est possible d'étudier et de la base de comparaison.

Il faut souligner comme l'énonce Defrance que «les objectifs de la comparaison commandent la sélection de la série de cas constituée pour confrontation.» (Defrance, 2007, p. 19). Ainsi, avec Bourdieu, on peut montrer qu'«Il ne faut pas décrire ce qui doit

être, mais ce qui est.» (Bourdieu, 1972). Le cas, s'il est restitué dans toutes ses dimensions, bute sur la même critique. Il n'offre pas les régularités. Bien que dépréciée depuis le XVIII^e siècle, la casuistique connaît un regain d'intérêt avec le recours à des méthodes qualitatives comme l'entretien non directif ou le récit de vie. Les techniques de l'ethnographie sont de plus en plus représentées pour comprendre les spécificités d'une étude sur le sport. Ces recherches, ancrées dans les champs scientifiques de la sociologie et de l'ethnologie, se centrent souvent sur l'observation et la compréhension des usages sociaux des pratiques. Dans ces recherches, la sociologie dialogue avec l'ethnologie. Cette dernière discipline permet d'approcher la description du terrain : ce qui se passe, se fabrique, se joue, transite, ce qui se transmet et comment cela se transmet, ce qui se transforme, ce qui transforme dans les partenariats. Les études s'élaborent donc à partir d'une démarche ethnographique reproductible sur des terrains de recherche ayant des caractéristiques communes. En effet, lors des phases d'observation des pratiquants, l'ethnographe s'intéresse en détails aux principes d'organisation qui sous tendent l'activité (tâches et rythmes des acteurs, règles). L'ethnographe montre comment une activité se déroulant à l'origine dans un milieu particulier change de sens, à mesure que l'espace, l'instrumentation et les codes de conduites des pratiquants évoluent. Il s'agit de comparer ces usages à partir des particularités de chaque situation.

Dans cette seconde partie, il s'agit de restituer les conditions de production de la comparaison. Les modèles d'explication utilisés dans les sports de nature fournissent des exemples de recherches commanditées par les acteurs dans un but de transformation du réel. Suivant cette logique utilitariste, des regroupements disciplinaires de scientifiques autour de l'objet, posent leurs travaux dans une logique d'application avec des recherches sociologiques sur un mode monographique. Dans la boîte à outils scientifique, les études ethnographiques sont souvent utilisées pour appuyer le raisonnement des chercheurs. Mais ne renvoient-elles pas à la singularité d'un contexte alors que pour dépasser les particularismes, il convient de mettre en variation les catégories indigènes et leurs sens ?

Afin d'illustrer comment une recherche ethnographique peut aboutir à une comparaison, il s'agit de revenir sur les conditions de réalisation d'une recherche.

2. Discussion

3.1. La comparaison raisonnée au miroir de l'évolution des pratiques

Dans sa quête du détail, l'ethnographe dévoile des sensibilités pour décrire les pratiques et tenter d'en expliciter le sens. Pour ce faire, il doit suivre les pratiquants. Puis, il recueille des termes indigènes qui alimentent ses matériaux. Si le fait de suivre les sportifs implique de recourir à des méthodes innovantes (vi-

⁷ On associe souvent à l'ethnographie une image de méthode laborieuse dans laquelle l'ethnologue pénètre dans un « monde » extérieur au sien alors qu'en réalité, le chercheur, familier ou non de son terrain, doit d'abord s'astreindre à noter ce qu'il voit, ce qu'il entend pour ne pas fonder ses analyses sur des jugements tronqués...

déo, caméra embarquée, enregistrement des gestes par GPS...), ces techniques ne sont encore pas beaucoup développées. L'analyse de sa collecte l'amène à sérier ses données à partir de grilles d'analyse constituées a posteriori. Ainsi, c'est par induction qu'il procède pour formuler ses hypothèses. Comparer des propriétés fondamentales similaires dans un même système symbolique implique deux types de limite à ce travail, bien que la démarche soit contrôlée par la méthode ethnographique.

La première tient à la position du chercheur sur son objet qui n'est jamais neutre et est souvent chargée de « prénotions » (Durkheim, 1991). L'observation des groupes est une situation où les *habitus* du chercheur se révèlent à travers la description des faits.

La seconde repose sur la restitution des faits observés et le mode de transcription du réel. Celui-ci doit éviter tout flottement notionnel. Par conséquent, il apparaît fondamental de relater les événements dans leur contexte, pour saisir des récurrences et rendre compte de spécificités d'une activité. Ce projet n'est possible qu'à travers une perspective comparative car, au vu du recoupement de sources (entretiens biographiques, analyse des contenus et entretiens menés avec des acteurs), il s'avère important de ne pas isoler le contexte dans lequel se réalisent les pratiques, pour laisser à la comparaison les moyens de se réaliser. L'ethnographie rappelle que les modalités unissant les groupes de pratiquants à un espace sont à resituer dans leur contexte. La réflexivité démontre la pertinence du retour de l'observateur sur sa propre pratique. La posture des chercheurs en sciences sociales n'est-elle pas de changer de focale ? Cette démarche offre la possibilité de mettre en relation des caractéristiques techniques et symboliques similaires dans les modalités d'une même pratique. En effet, l'ethnographie donne à voir les conditions de diffusion et d'apprentissage d'une activité dans la complexité de son élaboration. Elle constitue en cela une approche à la fois limitée et féconde pour rendre compte de l'implication dans un groupe.

La question de la généralisation des données issues du travail de terrain doit être rapportée aux dimensions dialectiques de singularités et d'universalités. Il s'agit d'opérer une interprétation circonstanciée des singularités, c'est-à-dire la restitution de « faisceau de sens » limités d'un contexte. Par exemple, l'interconnaissance distingue l'interaction personnelle de l'interaction anonyme. Mais dans l'enquête ethnographique, l'abondance des situations fournit une saturation des données recueillies par observation. L'enquêteur reste lié au contexte. Par sa posture réflexive, il donne à voir les pratiques invisibles de l'enquête. Partant de là, l'interconnaissance devient le lieu de la transformation progressive d'interactions anonymes en interactions personnelles. Dans la demande sociale à visée transformative, l'enquêteur opère des réglages sur la distance à créer avec les acteurs et le commanditaire comme le montre Vigour (2005). Elle insiste sur le danger de rentrer dans une part trop subjective lorsqu'on dépasse la dimension purement descriptive. Il faut re-

voir les moyens de contrôle par les outils de restitution de données (les rapports) et une posture critique.

3.2. Pour une anthropologie réflexive

L'analyse comparée des modalités de pratique permet de se prémunir contre les « fausses évidences » auxquelles se heurte le chercheur dès lors que l'enquête repose sur un degré élevé d'interconnaissance. Ces interrogations conduisent à rechercher des situations contrastées dans les terrains, c'est-à-dire des ensembles de variations significatives. Par conséquent, ce même terme peut renvoyer à un emploi spécifique pour le commanditaire. L'usage du mot traduit la technicité des sports de nature et leurs stratégies discursives. Il faut se garder de projeter des termes utilitaristes (Devereux, 1980) sur la construction des objets de recherche et nous met en garde sur un danger qui réside dans l'intention de faire dire au sport plus qu'il ne dit. Dès lors, des liens implicites sont posés comme des allants de soi bien que la méthode implique d'en contrôler les biais. Le modèle d'explication retenu implique un retour sur l'évolution des sites comparés sur la base de propriétés communes (Bromberger, 2004). Le problème des unités de comparaison et de leur traduction dans le domaine de l'expertise professionnelle soulève la question de la définition.

L'utilité des approches comparatives ne réside pas seulement dans la mise en variation de catégories et d'indicateurs. L'étude de cas est difficilement compatible avec la différenciation en modalités de pratique. Mais comment peuvent-elles se concilier avec des recherches commanditées dans le champ des sciences sociales du sport ? Pour les acteurs, la comparaison permet aussi d'aider à diversifier une offre de pratiques par l'apport de nouveaux débouchés voire le positionnement sur d'autres marchés. Mais cela suppose qu'il y ait une dynamique de changement. L'intention de cette dernière sous-partie est donc de repérer les effets induits par la recherche. Ainsi, l'observateur s'immerge dans le quotidien des pratiquants avec les difficultés que cela comporte (éloge du sport, jeux de rôles souvent avec les acteurs...). Le travail de recherche contribue ainsi à l'analyse du processus de construction d'une expertise. L'approche comparative s'insère donc peu dans ce champ de construction épistémique issu de l'application des préceptes positivistes, où le but est d'intervenir, avec plus ou moins de liberté d'analyses, auprès des acteurs sportifs. Cette utilisation de la connaissance écarte la construction de savoirs prescriptifs. La visibilité d'une pratique scientifique vaut comme caution pour ancrer la recherche dans un statut qui démontre la légitimité de la comparaison. Mobiliser des unités de comparaisons, c'est contraster des éléments en potentialité et non hiérarchiser des systèmes.

En somme, la comparaison comporte des compatibilités en termes d'approches et de raisonnement. Elle nécessite de rompre en partie avec l'analyse menée par toute étude de cas.

3.3. Une rupture nécessaire avec la casuistique

La casuistique après avoir été disqualifiée depuis les Lumières comporte des limites. L'analyse des singularités, même si elle crée une cohérence en amont de toute comparaison, ne permet pas de monter en généralité. En restituant la complexité de cas individuels, on ne peut mettre en variation des échelles de contexte. Les résultats obtenus sont difficilement généralisables, dans la mesure où, s'ils ne s'accompagnent pas d'une ethnographie des pratiques, les données sont soumises à la contingence des singularités et ce en raison des difficultés du raisonnement non-poppérien (Chalmers, 1987). Autrement dit, l'ethnographe risque de s'enfermer dans la collecte pour l'amour de la collecte si ses travaux sont justement le produit d'un rapport fétiche à l'objet sport. Le chercheur doit prendre ses distances vis-à-vis de lui-même par une discussion des comparaisons et une posture réflexive. En s'ouvrant à d'autres terrains, le chercheur décuple les potentialités de mise au jour des pratiques via la labilité des aspirations de l'acteur. Ses réseaux d'interrelations permettent d'accéder à d'autres facettes de l'enquête. Ainsi l'existence de codes de conduite, l'emploi du temps chez les acteurs sont des séquences incontournables.

Il s'agit de ne pas restreindre son champ de recherche à un seul sport. La comparaison détient une valeur heuristique si elle s'appuie sur une intention de recherche détachée des spécificités de l'étude de cas. La généralisation est produite en sériant ses données et en les interprétant. Par conséquent, la prudence de l'interprétation s'impose. Si la comparaison est une stratégie méthodologique qui est plus souvent politique (au sens de la volonté d'exercice d'influence ou au sens de mise en œuvre de programme d'action de la société politique) ou encore que ces études sont souvent implicitement idéologiques de façon consciente ou non pour les chercheurs. Les connaissances en sciences sociales contribuent à améliorer les outils et les logiques des acteurs sportifs.

Conclusions

Les études sur le sport posent des questions spécifiques aux méthodes classiques de l'ethnographie même si au final, une enquête comparative ne constitue pas une méthode innovante, au sens où l'entendent les chercheurs en sciences sociales. C'est l'essence même des sciences sociales de découvrir des domaines assez peu investigués comme le sport. Si comparer n'est pas explicitement demandé par les commanditaires des recherches sur le sport, il s'agit pourtant d'un outil précieux. Toute comparaison demeure une dimension fondamentale des exigences méthodologiques d'une recherche en sciences sociales. Elle reste usitée, en dépit du coût engendré par sa mise en place (en termes de temps, de déplacements, de traitement de données). Loin d'être utilisée par tous les chercheurs,

elle mobilise l'emploi de dispositifs difficiles à créer à cause des biais. Elle demeure cependant nécessaire à la compréhension de logiques à l'œuvre au sein des groupes sportifs décrits en sciences sociales.

Si ces mêmes sciences ne visent pas d'abord à dicter des normes d'intervention, leur portée compréhensive et explicative est à même de dégager des connaissances utiles pour les acteurs. Les données issues de comparaisons se présentent comme des outils contre la doxa, les usages de termes de sens commun et les formes de dénégation que produisent les acteurs. Les sciences sociales dans les définitions de Durkheim (2005) ne se caractérisent-elles pas d'abord par la posture distanciée du chercheur « détaché des sujets conscients qui se les représentent » ou travaillé par des « formes de désenchantement du monde » ? S'impliquer dans une approche comparative, c'est se prémunir contre les raisonnements pré-scientifiques inclus dans des études prescriptives. La comparaison est donc nécessaire pour se détacher des particularismes. Cette posture réflexive en tant que démarche propre aux sciences sociales permet de restituer toute la complexité des pratiques. La variété des formes de relations nouées avec les acteurs par les ethnographes aujourd'hui dans les sciences sociales témoigne de l'engouement récent des études sur le sport.

La comparaison fait apparaître des caractéristiques différentes, on est loin de la récurrence des informations qui permettent de clore l'enquête et de savoir que l'on a récolté tout le matériel nécessaire. Pénétrer plus longuement les différents groupes et individus ancrés semble nécessaire pour mettre à jour précisément leurs représentations, leurs organisations, leurs usages et appropriations de l'espace étudié.

References

- Amselle, J.-L. (2001). *Branchements : anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris: Flammarion.
- Anzieu D., Martin, J. (1968). *La dynamique des groupes restreints*. Paris: Presses universitaires de France, 1968.
- Apadurāi A. (2007). *Après le colonialisme, les conséquences de la décolonisation*. Paris: Payot.
- Becker, H. S. (2007). *Telling about society*. Chicago : University of Chicago Press.
- Bourdieu (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève: Droz.
- Bromberger, C. (2004). «Les pratiques et les spectacles sportifs au miroir de l'ethnologie.» In J. Defrance (eds). *Pratiques sportives et dispositions sociales*. Paris, L'Harmattan, pp. 202-214.
- Bruner M. & Turner W. V. (eds) (1986). *The Anthropology of Experience*. Urbana and Chicago: University of Illinois Press.
- Chalmers, A. F. (1987). *Qu'est-ce que la science?* Paris: La Découverte.
- Debaene, V. (2010). *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*. Paris: Gallimard.
- Defrance, J. (1989), Un schisme sportif : clivages et scissions dans les courses athlétiques. *Actes de la Recherche en*

- sciences sociales*, 79 : pp. 74-93.
- Defrance, J. (2007). Préface, de *Les politiques au stade, Étude comparée des manifestations sportives du XIXe siècle au XXIe siècle*, de A. Gounot, D. Jallat e B. Caritey. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. pp. 13-20.
- Damo, A. (2007). *Do dom à profissão : uma etnografia do futebol de espetáculo a partir da formação de jogadores no Brasil e na França*. São Paulo: Hucitec: Anpocs.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris: Flammarion.
- Durkheim, E. (2005). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris: P.U.F.
- Durkheim, E. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris: P.U.F.
- Frazer, J. (1923). *Le Rameau d'or*. Paris: Edition nouvelle.
- Gold, I. R. (2002), « Jeux de rôle sur le terrain ». In D. Cefaï (ed.). *L'enquête de terrain*. Paris: La Découverte. pp. 340-349.
- Grossi, M., Tassinari, A., Rial, C. (2006). *Ensino de antropologia no Brasil : Formação, práticas disciplinares e além-fronteiras*. Florianópolis : Nova Letra SC.
- Hugues, E. C. (1996). *Le regard sociologique*. Paris: EHESS.
- Laferté, G., Renahy, N., (2003), L'ethnologue face aux usages sociaux de l'ethnologie, *L'Homme*, 166, 239-240.
- Leservoisier, O., Vidal, L. (eds) (2007), *L'anthropologue face à ses objets, nouveaux contextes ethnographiques*. Paris: Éditions des archives contemporaines.
- Lévi-strauss, C. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris: Plon.
- Marsac, A. (2008), *Canoë-kayak, des torrents au Stade d'eau vive, sociologie des pratiques et ethnographie des apprentissages*. Thèse de doctorat STAPS, Paris, Université Paris Ouest Nanterre.
- Mauss, M. (1926). *Manuel d'ethnographie*. Paris: PUF.
- Mauss, M. (1950). *Sociologie et anthropologie*. Paris: PUF.
- Sardan, J. (2000). Le « Je » méthodologique, implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417-445.
- Raveneau, G. (2008) « Colloque « Anthropologie des cultures globalisées. Terrains complexes et enjeux disciplinaires » Québec, 7-11 novembre 2007 », *Journal des anthropologues*, 112-113, Disponible a <http://jda.revues.org/878#sthash.atb59lg9.dpuf>, mis en ligne le 28 juin 2010.
- Rial, C. (2008). Rodar: a circulação dos jogadores de futebol brasileiros no exterior. *Horizon. Antropológicas*, 14 (30).
- Segalen, M. (2008), Préface, de *Recueil des résumés du colloque Ethnologie et sciences du sport, corps, mouvement et sport. Convergences et pistes d'interrogation*, de G. Raveneau et L-S. Fournier (eds.), Paris: Université de Université Paris X.
- Vigour, C. (2005), *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Paris: La découverte.
- Wacquant, L. (2000), Putas, escravos e ganhões: linguagens de exploração e de acomodação entre boxeadores profissionais. *Mana*, v. 6 (2), pp. 127-146.
- Wacquant, L. (2002). *Corpo e alma: notas etnográficas de um aprendiz de boxe*. Rio de Janeiro: Relume-Damará.